

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 943

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 72 BIS

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« conserve »

le mot :

« a ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.